



# Pumpernickel



**Un an de Pumpernickel**, même son initiateur n'arrive pas y croire. Cet anniversaire est à la fois une occasion de mesurer le chemin parcouru et un encouragement à continuer sur une voie inexplorée jusque-là. Parti d'une initiative privée (voir n°2, décembre 1995), les choses ont évolué, dépassant largement le cadre un peu étroit où il aurait pu vivoter.

16 collaborateurs bénévoles ont fait vivre cette tribune en apportant écrits et dessins, environ autant de donateurs ont permis d'équilibrer les comptes, en versant leur obole sans contrepartie, des encouragements discrets mais appréciés ont enfin soutenu un moral parfois chancelant.

Indépendance, rigueur, qualité, diversité, clins d'œil, curiosité, dialogue, respect de la personne humaine, tels sont les principes sur lesquels s'appuie toute la démarche de cette aventure qui ne doit pas en rester là. Il reste tant à faire pour bousculer les habitudes et secouer les léthargies. Pour la suite, nous verrons bien, faisant confiance aux faits et gestes des uns et des autres pour alimenter les colonnes et l'imagination des rédacteurs.

Et puisqu'il faut rêver, formulons le souhait que les lecteurs veuillent bien sortir de leur expectative et acceptent de devenir les acteurs du mouvement en communiquant espoirs, déceptions ou expériences.

A nos plumes, réagissons, tout peut être dit, contesté ou félicité. La discussion n'est pas stérile, au contraire elle aiguise l'esprit critique, renforce les convictions, encourage à la tolérance.

**Antoine Michon**

## L'inéluctabilité de l'ère ?

**De quelque côté** que l'on se tourne, le discours est le même : c'est inéluctable !

Qu'il s'agisse du chômage ou du déficit de la sécurité sociale, de la crise de viande bovine ou du nombre des fonctionnaires, du vacarme lié aux activités industrielles ou du saccage des espaces naturels, de la reconduite à la frontière des étrangers ou des appels à la haine, l'inéluctable est de règle, presque de droit. Alors que nous n'avons jamais été aussi puissants, que la démultiplication de la force a rarement été aussi impressionnante, que la rapidité des communications n'a pas eu d'équivalent, on nous sert en permanence cette antienne de l'inéluctable. En fait inéluctable, c'est ce qui ne peut être ni surmonté, ni empêché comme la mort par exemple.

Est-il acceptable que 1/5<sup>ème</sup> de la population française soit en état de dépendance sociale ? Doit-on perpétuellement accepter que des régions ou des pays entiers soient mis de côté, avec leurs

habitants, sous prétexte de gains de productivité inéluctables ? Peut-on oublier que chaque mise à la porte, chaque plan social, chaque dégraissage est d'abord un drame humain, familial, qui pourrait être facilement surmonté pour peu que ceux qui en sont l'origine veuillent bien considérer l'être humain comme respectable.

Tout se passe comme s'il fallait faire rentrer dans nos têtes cette insupportable notion du fatalisme qui doit nous faire accepter que le travail doit être précaire, que le logement n'est pas un droit ou que la liberté se mesure. Selon ce credo, les enfants seraient dès 5 ans dans les mines à tirer les wagonnets de charbon, les journées de travail dureraient 14 heures, et nous devrions aller toutes les semaines saluer le maître dans son château.

Dans ce contexte, l'air de l'inéluctable n'est-il pas plutôt un grand air de bêtise dont on se passerait volontiers ?

**Pumpernickel**

### les comptes de Pumpernickel

#### dépenses:

N° 1 : 720,-  
N°s 2, 3, spécial et 4 : 2160,-(\*)  
total : **2880,-**

(\*) (540,- x 4)

#### recettes:

dons N° 1 : 350,-  
dons N° 2 : 250,-  
dons N° 3 & spécial : 1600,-  
dons N° 4 : 670,-  
dons N° 5 : 500,-  
total : **3370,-**

### sommaire

Editorial	p.1
Anniversaire	p.1
Colloque amiante	p.2
Actualité amiante	p.3
Rencontre avec les Gens du voyage	p.3
Chômage & réduction du temps de travail	p.4
Tchernobyl 1986-1996 témoignage	p.5
...comme la lune	p.5
Déplacements	p.6
je t'en pose des questions ?	p.6
Actualité locale	p.6

**POUR AIDER FINANCIÈREMENT "PUMPERNICKEL", ÉCRIVEZ-LUI, 26, RUE DES ROSEAUX ALTENSTADT 67160 WISSEMBOURG**

"Pumpernickel"

directeur de publication : Antoine MICHON  
dépôt légal : à parution / n° ISSN : en cours

"Pumpernickel" est reprographié sur les machines de "Eclair Reproduction", 11 rue St Gothard 67000 STRASBOURG  
tel : 88362262 fax : 88370369

les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs sans engager celle de "Pumpernickel" et peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance



# Colloque amiante du 29 mai 1996

## I.U.T. STRABOURG sud

**Rencontrer** le même jour un médecin inspecteur régional du travail (région Alsace), un ingénieur régional du génie sanitaire à la D.R.A.S.S., un ingénieur sanitaire conseil auprès de la C.R.A.M. Alsace-Moselle, un docteur en géologie responsable d'analyse floccage, un ingénieur chef au C.S.T.C. de Bruxelles ainsi que des responsables d'une entreprise spécialisée dans le désamiantage, avec en prime une démonstration «live» de décontamination n'est pas impossible ! L'I.U.T. de Strasbourg Sud au cours d'un colloque sous la responsabilité de M. E. Zeller proposait aux professionnels le 29 mai 1996 de faire un point sur les connaissances actuelles en matière de risques et de communiquer des informations sur la façon concrète de traiter ce type de problème, diagnostic et enlèvement.

### sur le plan médical

Le Dr Schucht, de la Direction du Travail, a levé le voile sur les risques énormes que font courir les constructions amiantées. Fibroses pulmonaires, insuffisances respiratoires en tous genres, et surtout mésothéliome malin sont le lot de ceux qui ont été exposés à cette substance soi-disant miracle. Les prévisions sont effrayantes avec des mortalités aussi importantes que le SIDA, et plus sûres puisque rien ne semble en mesure de ralentir le développement du mésothéliome. Cette affection est d'ailleurs la plus inquiétante, car elle touche des populations qui semblent avoir été très peu exposées, avec **facteur aggravant** lorsqu'il s'agit de **jeunes enfants**, et apparition de la maladie 30 à 40 ans après l'exposition. Nous ne sommes hélas qu'au début de l'hécatombe avec près de 1000 morts par an, dont 600 dus au seul mésothéliome, pour lequel il n'existerait pas de dose minimale. Si l'on suit les statistiques britanniques, en avance sur nous, un pic de 8000 morts par an est attendu en 2005, autant que les accidents de la route. Avec des surcoûts impressionnants pour la collectivité, l'amiante se trouvant au 3ème rang des maladies professionnelles.

Toutes ces considérations devraient amener à la plus extrême **prudence** en particulier lors de la démolition de bâtiments suspectés de contenir ce poison. En particulier, il est fortement indiqué de recourir à la technique de la «**déconstruction**» (en fait démontage et conditionnement des pièces polluées) dans le cas de fibres bloquées, c'est à dire incorporées à d'autres matériaux, avant de procéder à la démolition classique, dite sans soin. Dans tous les cas, **l'arrosage** (l'humidité fixe les poussières) est nécessaire pour protéger travailleurs et riverains des émissions qui pourraient contenir des fibres.

### sur le plan réglementaire

M. Y. Baudais (Direction régionale des

affaires sanitaires et sociales) a présenté le volet réglementaire modifié par les décrets parus quelques jours après la fin janvier 1996. Il ne s'appliquent qu'au floccage et au calorifugeage et concernent toutes les constructions accueillant du public construites avant 1980. Seul le pavillon monofamilial en est exclu. **Il n'y avait par conséquent pas lieu de se précipiter pour démolir quoi que ce soit avant leur parution.** Le détail des grilles d'évaluation du degré de pollution d'un bâtiment ne laisse **pas de place à l'improvisation.** Les bâtiments recevant des jeunes publics font l'objet de soins particulièrement attentifs. En cas de présence d'amiante (à partir de 25 fibres par litre) des travaux doivent être entrepris dans les 12 mois. Fin des inspections avant le 1er janvier 2000.

### en milieu professionnel

Sujet abordé par M. P. Philippidès, de la Caisse régionale d'assurance maladie. Une entreprise est tenue (loi du 31 décembre 1991) **d'informer** son personnel des risques qu'il court lorsqu'il est en **présence d'amiante**. De même, obligation est faite à tout intervenant, donneur d'ordre ou exécutant de procéder à une évaluation générale des risques, surtout si l'on se trouve en présence de matériaux friables. Il a confirmé la nécessité de se débarrasser des matériaux suspects avant de procéder à une démolition, le personnel devant porter des équipements l'empêchant d'inhaler plus de 100 fibres par litre. Dans le cas où une exposition n'aurait pas pu être évitée, une fiche personnelle doit être transmise au médecin du travail qui peut décider d'un suivi médical spécial. Quant aux **prélèvements atmosphériques**, ils sont réputés **peu fiables** et en tout cas ne doivent intervenir qu'en tout dernier lieu. Lors d'une déconstruction, il faut procéder avec **précautions** pour ne libérer aucune fibre, ne pas casser de plaques. Si les fibres sont fixées, elles peuvent être envoyées en décharge de classe III si **leur compactage est exclu**. Rappelons que le producteur de déchet («produit» voué à l'abandon et à la disparition) reste responsable de ses rejets, sauf quand ils ont été revendus à une décharge de classe I (il n'en existe pas en Alsace).

### analyses, possibilités & coûts

Le Dr Malley, géologue, a exposé les techniques de caractérisation des amiantes. Elles recourent au microscope à lumière polarisée qui ne permet pas d'identification au cas où les fibres sont inférieures à quelques microns. La microscopie électronique à balayage avec microanalyse X est indispensable pour être certain des résultats obtenus précédemment. Il est également

possible de procéder au comptage des fibres par microscope électronique à transmission.

Au-delà du caractère technico-scientifique poussé de l'exposé, il est rassurant de savoir que pour un prix raisonnable (**inférieur à 1000 Francs**) il est possible de faire procéder à une analyse de matériaux et d'y déceler en toute certitude la présence d'amiante.

### assainissement

Monsieur E. Rousseau (Centre scientifique et technique de la construction de Bruxelles) sur les techniques d'encapsulation, de recouvrement, d'imprégnation et de doublage de l'amiante floquée. Les Belges ont pris une certaine avance dans ces domaines, mettant au point des procédures, des protocoles d'application ainsi que des normes d'essais de ces matériaux de substitution. Il s'agit en effet de conserver au floccage ses caractéristiques d'isolation ou d'ignifugation antérieures. Attention aux laines de kaolin et aux fibres de céramiques qui se révéleraient au moins aussi dangereuses que l'amiante... En règle générale, et tant que l'on **doute**, il ne faut pas utiliser de fibres.

### décontamination

Après-midi travaux pratiques avec l'intervention de professionnels de la décontamination. A ce propos, la vigilance sera de rigueur, l'importance du marché (plusieurs dizaines de milliards de Francs) risquant de susciter l'apparition de pseudo-décontaminateurs qui ne posséderont pas les équipements les plus rudimentaires. Ce n'est pas le cas de l'entreprise **TKF Strasbourg** : les 5 sas qu'elle propose (zone blanche / douche / zone grise / douche / zone noire) consistant en unités démontables et modulables sont conformes aux normes nouvellement en vigueur, les groupes de pompage d'air sont surdimensionnés, etc.

En conclusion, durant ce colloque suivi par une quarantaine de participants, professionnels, administratifs et représentants de communes ou de conseils généraux, les différents intervenants ont insisté sur les risques qui ne doivent en aucun cas être minimisés, la notion de dose minimale qui ne veut pas dire grand-chose, et l'esprit de responsabilité qui doit prévaloir absolument et en dehors de toute considération financière, la santé publique étant un domaine où l'on ne badine pas.

**A méditer sans modération.**

**Antoine Michon**

N.B. : remerciements particuliers à **Andrée Buchmann**, vice-présidente du Conseil régional sans laquelle la présence de Pumpnickel à cette manifestation n'aurait pas été envisageable



# AMIANTE (SUITE)

A Wissembourg, la question de la démolition de l'ancien LEP n'est pas résolue. Des efforts ont bien été faits par la mairie pour se sortir de l'ornière dans laquelle elle s'est mise, mais les interrogations demeurent.

Pourquoi avoir senti le besoin d'envoyer aux riverains une lettre détaillant les mesures prises pour leur éviter tout désagrément alors que 6 mois auparavant aucune démarche en ce sens n'avait été faite ?

Pourquoi lors des "réunions de quartier" avoir déclaré que la réglementation obligeait à des précautions qui paraissent excessives ? La santé de tous, travailleurs, enfants et riverains ne mérite-t-elle pas qu'aucune impasse ne soit faite dans ce domaine ?

Alors que l'entreprise ne pouvait plus attendre en janvier et qu'il fallait en finir au plus vite, comment expliquer que l'on ait pu attendre jusqu'au-delà de la mi-juillet pour démarrer au ralenti ces fameux travaux ?

Pendant ce temps, la Justice reste saisie d'une demande d'information et semble avoir démarré la procédure. Chacun-e peut bien évidemment se joindre à l'initiative de Serge Bordier en écrivant à Monsieur le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

Et puis l'actualité se charge de donner raison à celles et ceux qui ont tiré la sonnette d'alarme fin janvier. Le 14 juillet, lors de la garden-party de l'Elysée, le président de la République lui-même s'est inquiété de la situation et a fait prendre la décision de mettre un terme aux abus. Le laxisme, la précipitation et la désinvolture ne sont plus de mise, ce sont maintenant les plus hautes autorités de l'état qui le disent.

---

## cherchez l'amiante ...

C'est cette intéressante et angoissante question que pose le mensuel *l'environnement* dans son numéro 1547 de mai 1996.

Les produits du déflocage ou de la démolition doivent être dirigés vers les centres de stockage des déchets ultimes ; cette opération doit être consignée sur un bordereau attestant la régularité de l'opération. Or les responsables de ces installations s'étonnent de ne pas recevoir la moindre tonne de ces résidus de poison. Les déchets amiantés proviennent principalement de l'industrie automobile.

Localement, on se perd en conjectures quant à la destination exacte des "gravats" du chantier, et on espère, naturellement, que rien d'indélicat n'aura été commis. Mais les services compétents ne tarderont pas à lever les hypothèques...

## Rencontre avec ...

# Les Gens du Voyage

Parmi ceux que l'on n'aime pas, il y a ceux que l'on connaît trop, et ceux que l'on ne connaît pas assez. Mardi 26 juin 1996, le maire, dans un point divers, a abordé de façon un rien cavalière la question des Gens du Voyage stationnés Allée des Peupliers, proposant à un conseiller municipal de les diriger vers son jardin la prochaine fois qu'il s'en présentera.

Interloqué, Pumpnickel est allé voir ces gens dont on parlait en termes si peu amènes.

## Une population diverse

Il existe plusieurs groupes de Gitans, selon qu'ils viennent de Roumanie, les Roms, d'Allemagne, les Manouches, ou de Catalogne, les Catalans. Les 3 familles de passage chez nous appartiennent à ce dernier groupe, et sont fixées en Dordogne. D'entrée de jeu, ils ont regretté la façon dont les choses se passent ici : terrain introuvable ou inexistant (alors que la loi oblige les communes de plus de 5000 habitants à en mettre un à leur disposition), accueil plutôt frais (j'ai été le seul à venir les voir sans leur demander de déguerpir dans les plus brefs délais), surveillance systématique dans les magasins (où 2 ou 3 employés filaient plus ou moins discrètement ceux qui allaient faire leurs achats), etc. Ces pratiques tranchent avec celles rencontrées ailleurs en France où c'est plus décontracté. *"Ici, on est encore des voleurs de poules, et il faut vaincre la méfiance des gens."*

Tout peut tout de même s'arranger, certains commerçants y ayant trouvé leur compte.



Jérémey et sa maman

Un enfant est né à Wissembourg, Jérémey, qui semble bien s'accommoder du climat local. Cette naissance a d'ailleurs donné lieu à une fête le 26 juin au soir, ces événements rythmant la vie de la communauté.

## Des fêtes pour jalonner l'année

D'une part les fêtes familiales (baptêmes, mariages, etc.) et d'autre part les fêtes religieuses. Nos hôtes sont de religion catholique ou évangélique. Le père de l'un d'eux participe à des missions d'une semaine auprès d'autres Tziganes en particulier en Europe de l'Est. Ils manifestent à ces occasions leur solidarité à l'égard de leurs

frères (et sœurs) en organisant des collectes (argent et vêtements) pour aider ceux qui en ont le plus besoin. Les catholiques participent aux pèlerinages de Sainte-Marie de la Mer (24 mai cette année) et de Lourdes (du 1er au 4 octobre 1996).

## Une intégration compliquée

L'intégration à la collectivité sédentaire comme ils nous appellent est fonction des situations locales. Mais ils sont Français à part entière, votent, sont protégés par des lois, et doivent scolariser les enfants. C'est encore une difficulté à dépasser. Ici, ils m'ont dit avoir envoyé leurs enfants à l'école, mais il n'y avait pas de place pour eux... Ce sont par conséquent les cours par correspondance qui doivent pallier les difficultés. Ce serait à l'évidence aux pouvoirs locaux d'organiser un accueil, avec des volontaires, pour assurer une présence et une aide pédagogiques à ces populations livrées à elles-mêmes. Cela permettrait que des contacts directs soient pris et améliorerait facilement la situation. Il existe à Paris une école ambulante, dans un bus, qui fait le tour des campements pour vérifier les apprentissages essentiels. L'organisation de leur société n'est pas différente de la notre. Les femmes s'occupent des tâches ménagères en général, et les hommes conduisent, vendent, dirigent. Par exemple, lors d'un voyage, des responsables sont désignés pour conduire la caravane jusqu'à destination.

## Des progrès

Depuis quelques années, ils ne sont plus soumis au port obligatoire du carnet anthropométrique qu'ils devaient faire viser à la gendarmerie, il leur est permis de stationner 72 heures sur un terrain, etc. Après une bonne heure de conversation à bâtons rompus, et quelques photos des enfants, j'ai retrouvé mon voisinage...

... où un tracteur de sédentaire, brûlant du fuel agricole détaxé, poursuivait en toute impunité le saccage d'une zone humide, ancienne glacière, refuge d'oiseaux et d'une végétation luxuriante, pour la préparer à je ne sais quelle opération immobilière-financière. Mais qui oserait dire du mal de lui.

...48 heures plus tard, pour parer à toute éventualité, des tas de gravats ont été répandus devant l'entrée de ce terrain inutilisé. Ainsi plus personne ne sera tenté de venir s'y arrêter pour quelques jours, croyant aux vertus de l'hospitalité...

Antoine Michon

# Travail : le temps de la réduction ?

**50 personnes** le 19 juin à la maison des syndicats ont répondu à l'invitation de C.A.T.S. (citoyens actifs pour la transformation sociale). Au programme, espérance pour les uns, utopie pour les autres : **un emploi pour tous**.

**Pierre Héritier**, directeur du La.S.E.I.R. (laboratoire social d'échange, d'innovation et de réflexion) était chargé par **François Guntz** et **Marc Desplats** d'alimenter la réflexion des adhérents/sympathisants. Un texte sera soumis aux forces politiques et syndicales alsaciennes. C.A.T.S. prétend ouvrir la fenêtre des idées, du débat et de la confrontation : faire discuter et réfléchir pour revigorer la démocratie.

C.A.T.S. s'inscrit dans le mouvement autonome des petites structures d'échange. La.S.E.I.R., outil professionnel, anime des colloques réunissant syndicalistes et chefs d'entreprise sur les dossiers de l'insertion, des emplois de proximité, etc. Tous arrivent à la conclusion de la nécessité de globaliser la démarche face à un chômage persistant.

La pensée unique (*les lois du marché sont incontournables, il faut réduire les déficits, etc.*) empêche que les débats se tiennent convenablement. Nous devons organiser la discussion nous-mêmes pour faire face au découragement et à la démobilitation.

## Plusieurs types de personnages :

- les résignés qui pensent que le traitement social résout le chômage. Que chacun a sa chance d'en sortir, les mêmes droit à avoir du travail, et à le perdre! Dans le même camp, ceux qui pensent que seule la réduction des revenus permettra de dégager des ressources pour payer ceux qui ne travaillent pas. Mais ce sont toujours les revenus des autres que l'on réduira...
- les révolutionnaires : l'économie nous échappe ? Attendons la révolution mondiale. Quelques siècles de répit au moins.
- les religieux de la solution miracle. Quelle qu'elle soit (**Réduction du Temps de Travail** [R.T.T.], croissance ou autres), c'est la solution à tous nos maux.

## Les idées reçues :

- *la croissance qui ne créerait plus d'emplois*. C'est faux. 2,5% égalent 300.000 emplois. Mais en période de récession, les effets sont cumulatifs : plus de licenciements, plus de dépenses de chômage, plus de déficits.
- *la réduction du temps de travail ne crée pas d'emplois*. Difficile de dire car ces 20 dernières années, on n'a fait aucun progrès dans cette voie, contrairement au siècle dernier. Si le temps travaillé n'avait pas diminué, on aurait 13 à 15 millions de chômeurs ! En fait, la suppression de la 40<sup>ème</sup> heure a évité 140.000 mises à la porte, en plus de mesures importantes et nécessaires en faveur des travailleurs postés.
- *pour que les entreprises embauchent, il faut abaisser leurs charges*. On voit que

d'aubaine en substitution, elles retardent, adaptent ou sous-évaluent leurs embauches sans stimuler l'emploi. L'Etat dépense des sommes considérables pour des résultats négligeables, au lieu de centrer son action sur les entreprises qui font de l'insertion un objectif de gestion.

- *les pays à bas salaires sont responsables du chômage. La délocalisation fait des ravages*. Pas plus de 100 à 150.000 emplois en jeu, concentrés dans quelques branches d'activité, textile par ex. Les ¾ de nos échanges commerciaux se font avec les pays développés, où l'innovation crée de l'emploi. Et sur ce terrain, les pays à bas salaires, ne nous concurrencent pas. Il vaut mieux "requalifier" les entreprises pour qu'elles inventent mieux.

- *les entreprises ne vendent pas car on n'achète pas suffisamment*. La peur de la perte d'emploi développe l'épargne de protection, qui pénalise la consommation. Plus d'emploi, moins d'angoisse, plus de confiance, relance de la consommation ?

- *le chômage coûte cher*. 400 milliards de Francs sont nécessaires pour indemniser le chômage. Cet argent versé revient dans la comptabilité nationale sous forme de consommation et de taxes. Les dépenses équivalent à des recettes, en ne pas réduisant pas la population à la mendicité et à la désocialisation.

**Qui va payer ?** En règle générale, les autres, le plus grand nombre, donc les moins fortunés. Peut-on encore demander à ceux qui ont déjà supporté 15 années d'austérité salariale de se serrer la ceinture dans l'attente de lendemains qui chantent ? Il y a 15 ans, les salaires l'emportaient sur les profits, actuellement c'est le contraire. Et l'écart se creuse : les 20% les plus riches possèdent 70% du patrimoine et 45% du revenu, les 20% les plus pauvres se contentent de 1% du patrimoine et 6% du revenu. Si l'on veut corriger les écarts, il faut faire progresser la masse salariale au même rythme que les profits.

## Des remèdes...?

- **Pénaliser les heures supplémentaires**  
En les rendant hors de prix pour l'employeur et neutres pour l'employé, elles sont moins attractives. Leur recours systématique en période de récession et de licenciement est indécent. Les chefs d'entreprise se sont habitués à les utiliser pour faire face à des demandes programmées et répétitives.

- **La R.T.T., est-ce la panacée ?**

Oui si elle est conciliée avec la croissance et compatible avec la compétitivité. Reste le gros problème de la facture. Qui paie : l'état surendetté, les salariés bridés dans leur consommation ou les entreprises ? Une solution consisterait à affecter les gains

de productivité à la R.T.T. en préservant les équilibres consommation/salaires et investissements/profits. Si la conjoncture permet d'augmenter la masse salariale de 10%, on peut soit augmenter les salaires de ceux qui travaillent de 10%, soit augmenter le nombre de salariés de 10%. En ciblant l'effort sur cette priorité, **halte au chômage**, on peut abaisser la durée du travail d'environ 5 heures par semaine en 3 à 4 ans et employer 800.000 personnes aujourd'hui sans travail. Dans la fonction publique, il est facile de baisser les horaires de travail sans surcoût pour la collectivité.

- **Les services de proximité**

Besoins nouveaux ou anciens pas ou mal satisfaits, travail des femmes, conscience environnementale, développement social des quartiers en difficulté créent des emplois par centaines de milliers. Mais il faut organiser l'offre autour d'entreprises ou de bourses et rendre solvables des populations qui ne le sont pas. Un R.M.I.'ste a le droit de faire repasser son linge quand il est en réinsertion. Comment faire ? en s'inspirant du chèque-restaurant. Un titre emploi/service d'une valeur de 500 Francs serait vendu 250 Francs par les comités d'entreprise, le reste à la charge des collectivités territoriales, de l'Etat et des tiers-payeurs. Pour un travail effectué (garde d'enfants, courses, etc.), le chèque est encaissé par un employeur. Ainsi donne-t-on du pouvoir d'achat, et crée-t-on 400.000 emplois pour 13 milliards de Francs, moins cher que le CIE (contrat initiative emploi). Cette disposition permet aussi d'orienter la consommation vers la qualitatif et non le quantitatif dévoreur d'énergie et de matières premières.

- **l'Europe**

Dumpings monétaire et social y désorganisent ce qui s'est construit en un siècle (protection sociale, droits des salariés, liberté d'expression). Un emprunt européen peut financer le programme de grands travaux et permettre à la France de créer 500.000 emplois tout en équipant le pays. Par ailleurs, une politique monétaire commune européenne peut créer les conditions favorables à la création d'emplois. Cela doit s'intégrer dans la confrontation Nord-Sud où les pays pauvres servent de repoussoir avec leur main-d'œuvre bon marché, justifiant les délocalisations. Dans ce domaine, les syndicats doivent faire preuve d'audace, être offensifs, sachant que le progrès des uns ne peut pas se faire indéfiniment au détriment des autres. Il faut être solidaires chez nous sans avoir été immonde pour les autres.

Au total et en tablant sur les effets induits, ce sont 3 millions d'emplois qui peuvent être créés, non supprimés ou reconquis sur une logique de sous-emploi et de précarisation. On a envie de dire "chiche" !



# Tchernobyl, an 10 voyage au centre de l'absurde

L'association humanitaire alsacienne "les enfants de Tchernobyl" vient en aide aux victimes de la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine, et tout particulièrement aux enfants. Si les accueils d'enfants ukrainiens dans des familles d'Alsace durant les 2 mois d'été restent sans conteste les projets les plus médiatisés, d'autres, dans la zone contaminée au nord de Kiev revêtent une importance au moins égale. C'est dans ce dernier cadre que 27 membres de l'association ont séjourné au printemps 1996 durant une semaine en Ukraine.

## Pollution radioactive invraisemblable

Suite à une information, 5 membres du bureau de l'association française se sont rendu dans le district de Polissya, à la limite ouest de la zone interdite, à 30 km du réacteur qui a explosé le 26 avril 1996. Cette région, est fortement contaminée par la catastrophe, probablement la seconde en importance après la région de Gomel, au nord en Biélorussie voisine. Pour avoir une idée de l'importance des doses à Polissya, le niveau moyen de contamination relevé au sol en césium 137 est supérieur à 15 Ci/km<sup>2</sup> (1 Ci = 1 Curie = 37 milliards de Becquerels = 37 milliards de désintégration par seconde d'un corps radioactif), ce qui représentera pour la vie moyenne d'un habitant de cette localité des doses 200 fois supérieures à la radioactivité naturelle.

## Evacuation en cours...depuis 10 ans

Nous avons tous lu, vu et entendu que de nombreuses personnes retournent actuellement dans les régions fortement contaminées pour y retrouver leur maison, leurs terres, pour y vivre et éventuellement pour y mourir. Il ne s'agit pas uniquement de personnes âgées. A Polissya, la situation est toute autre : 10 ans après l'explosion et la contamination des villages, 20 localités ... sont en cours d'évacuation ! Pour bon nombre de ces habitants, quotidien rime avec désespoir, angoisse et détresse. Certaines familles attendent depuis de nombreux mois leur déplacement vers une destination inconnue que l'administration leur dictera. Nous les avons rencontrés dans leurs petites maisons, où les cartons ras-

semblant leur vie sont ficelés dans l'attente du jour J, où des planches et des clous sont prêts à être mis sur les volets à l'heure H du départ dans l'espoir d'un hypothétique retour ultérieur. Les mots sont trop faibles pour exprimer nos émotions et nos sentiments. Seul le silence semble s'imposer dans ces moments-là.

## Des habitants qui n'existent pas

Pourtant le degré supérieur de l'absurde existe dans ce district. Nous avons appris qu'officiellement, pour l'administration de Kiev, ces villages sont considérés comme évacués et donc vides ! En clair, leurs milliers d'habitants –qui n'y sont pas revenus puisqu'ils n'en ont jamais été évacués– n'existent pas pour les autorités. Les fonctionnaires municipaux, les 70 médecins qui soignent les 400 malades de l'hôpital sont des leurres ! Par conséquent, plus aucun salaire ne leur est versé, de même qu'aucun budget n'est attribué aux structures administratives ou médicales locales. Et il faudra probablement attendre encore plusieurs années avant que l'intégralité de la population soit effectivement évacuée.

Nous avons rencontré le médecin-chef de l'hôpital central, qui est désemparé et révolté par la stupidité de l'attitude de l'administration. Si la couleur de la république n'est plus le rouge, les habitudes héritées de l'appareil communiste et de l'administration soviétique continuent d'écraser le citoyen.

## Une aide urgente

Devant tant de détresse, l'association humanitaire ne pouvait rester indifférents. Elle s'est engagée à offrir à l'hôpital de Polissya à l'automne 1996 une ambulance chargée de médicaments et de matériel médical. C'est en vue de l'acquisition de ce véhicule et du chargement, ainsi que pour son transport, qu'un appel est lancé aux donateurs.

## Thierry Meyer

Les enfants de Tchernobyl,  
antenne Alsace,  
6, rue de la scierie  
68420 Herrlisheim-près-Colmar  
(tel : 0389492341)

*"Tchernobyl est aujourd'hui dans le domaine nucléaire synonyme d'un label d'appellation contrôlée, un critère de qualité pour montagne de cynisme, catastrophe écologique, arrosée d'abus de confiance avec syndrome de mercantilisme surajouté, dans une atmosphère de trouille politique, en deux mots, le mépris de l'humain."*

## VEESSE

Dessin extrait de la brochure "Nucléaire, surtout non merci" malheureusement épuisée !

# Déplacements

**Progrès timides** pour les vélos, c'est le moins que l'on puisse dire. Une réunion de la commission ad hoc s'est tenue pendant l'été. Elle réunissait les différents partenaires concernés, sauf un représentant du comité d'action 2-roues (4,rue Brûlée 67000 Strasbourg, cf Pumpernickel N°3) mais ce sera pour la prochaine fois.

Au chapitre des points positifs, une amorce de parcours se dessine, partant du quartier du Roi de Rome pour aboutir à l'école Wentzel. Pour le moment, seul des aménagements mineurs sont envisagés, mais il est permis d'espérer. Sauf devant la résidence Massol, où le passage des vélos serait infiniment plus dérangeant que celui des voitures.

Egalement, le projet de pistes aboutissant à Wissembourg tel qu'il a été présenté lors de l'expo consacrée au plan de stationnement peut paraître un premier pas prometteur, à condition qu'il soit suivi d'un second.

Le gros point négatif reste la traversée de Wissembourg, dans les deux sens, sans restriction, de la mairie à la Germania. Malgré l'évidente nécessité d'encourager surtout la jeune génération à utiliser un moyen de transport sain, souple et silencieux, il semble qu'il va falloir se battre pour obtenir qu'une voie soit tracée à contresens rue Bannacker et rue Nationale, voie absolument réservée aux 2-roues sans moteur. C'est possible, à condition de modérer la vitesse, des uns et des autres. On ne comprend toujours pas pourquoi la rue de la Chaîne est à double sens alors que la rue nationale ne l'est pas.

Il faut absolument que les itinéraires cyclables empruntent le centre-ville sans obliger à des détours aussi stupides que décourageants.

**Progrès timides** pour le stationnement des voitures qui continuent, malgré la politique d'explication de la force publique, à occuper les abords des distribanques et autres commerces. Même pour 5 minutes, un handicapé ou un père / une mère poussant un landau peuvent être mis dans une situation particulièrement désagréable. Il serait temps de le comprendre.

**Tout à refaire** pour la modération de la vitesse des voitures. C'est perceptible en particulier au carrefour de la Gare, où les piétons disposent de moins de 10 secondes par cycle pour traverser la rue Vauban, la plupart du temps au péril de leur vie. De même, place de la Foire, avenue de la Paix, Bds de l'Europe ou Clémenceau, etc. Signalisation, obstacles, chicanes, explications, l'essentiel reste à faire pour redonner à cette ville une douceur de vivre dont on parle de plus en plus à l'imparfait.

AVEC ÇA JE NE  
RISQUE PAS LA  
CONTAMINATION ??

AVEC ÇA ?  
RIEN DU TOUT.  
C'EST DE L'AMIANTE!!



## ...comme la lune

### Dupliquons...

Lors de la séance municipale consacrée à la motion Natura 2000, l'adjoint chargé de la question avait un peu de mal à lire ...la motion qui lui avait été transmise par l'association des communes forestières de France. A force de photocopiage, les caractères de ce chef-d'œuvre de langue de bois ont probablement été un peu effacés. Quant à la "décision" du conseil, là encore, il aurait pu attendre puisque quelques semaines plus tard, sous la pression des lobbies d'agriculteurs/chasseurs/forestiers, le 1<sup>er</sup> ministre en personne a décidé qu'il convenait de ne rien décider.

### Piquons...

Emporté par l'élan, le maire et les enfants du conseil des adolescents ont entrepris de se pencher sur la circulation en ville. Ils ont constaté ce que tout le monde sait depuis longtemps, c'est à dire que les voitures font du bruit et qu'elles occupent l'espace de la rue et les trottoirs. Ah ? Ils ont même collé des papillons "dissuasifs" sur les pare-brise pour inviter à stationner là où c'est permis. Ils ont repris là une initiative privée, malheureusement interrompue, qui reproduisait un tract de l'association des paralysés de France, rappelant à plus de respect envers les malchanceux de la vie. Rendons à César...

### Invoquons...

La nomination de Bernard Weigel au poste d'archiviste municipal a donné lieu à l'invocation de l'obligation de réserve exigée des fonctionnaires, municipaux en l'occurrence. Rappelons d'abord que la liberté d'opinion est inscrite dans le statut de la fonction publique. Rien n'empêche un fonctionnaire de collaborer à un journal, politique ou non. La limite à l'expression de l'opinion s'applique essentiellement aux titulaires des emplois supérieurs dont la nomination est à la discrétion du gouvernement. L'obligation de réserve s'applique au service et par l'obligation d'avoir une attitude générale qui ne jette pas le discrédit sur la fonction. Elle s'accompagne naturellement de l'obligation de neutralité qui oblige l'agent fonctionnaire à l'impartialité dans l'exercice de son service. Cette dernière remarque s'applique en particulier aux fonctionnaires dits d'autorité, secrétaire général de mairie par exemple.

### Colloquons

L'instance transfrontalière se met en place à grand renfort de rencontres. Dont on espère qu'elles finiront bien par déboucher sur du concret pour ce côté-ci de la frontière. Pour l'heure, tous les gens importants sont contents, et gageons que la date de la prochaine réunion figure en bonne place dans leurs agendas.

## Je t'en pose, moi, des questions ?

**Pour son 1<sup>er</sup> anniversaire**, Pumpernickel s'est offert un sondage. Et pour ne pas s'exposer à trop de surprises, c'est à ceux qui l'ont soutenu ou distribué et qui en ont rempli les colonnes qu'il est allé demander leur avis. Pumpernickel a des amis car aucun ne lui a ménagé éloges ou critiques, qu'ils en soient ici cordialement remerciés.

Le nom plaît, et fait plutôt penser à un personnage espiègle. Tant mieux. Pour les vieux Wissembourgeois, le journal lui-même rappelle l'existence de publications locales d'avant-guerre ou de l'immédiat après-guerre. Peut-être y a-t-il de leur part une certaine nostalgie d'une atmosphère plus propice au débat et à la discussion.

Sur la forme, la mise en page, qui a un peu progressé grâce aux conseils prodigués par les un-e-s et les autres, est jugée satisfaisante, les fautes étant ordinairement nombreuses.

D'une façon générale, c'est plutôt intéressant, mais on aimerait que l'humour, le vrai, celui qui fait rire et non celui qui fait grincer soit présent dans ces colonnes. Puisqu'il est urgent d'être drôle, un appel à l'aide aux humoristes est lancé.

Autre reproche justifié, dessins et illustrations ne sont pas assez nombreux. Comme les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y prêter attention, on fera un effort, c'est promis.

Cette tribune est nécessaire et -j'en rougis-

originale (mais pour combien de temps ?) et complète à sa manière ce qui existe déjà. Son style est jugé à parts égales convenu et impertinent, à moins que son impertinence ne soit convenue. Mais n'est pas satirique qui veut. Rassurant tout de même que de lire qu'elle semble libre, ce qui est l'essentiel, et veut dire aussi que ceux qui n'appartiennent pas à sa famille de pensée ont aussi leur place dans ses colonnes.

Pas question pour l'instant de répondre à ce qui a été écrit, ce qui laisserait penser que les opinions exprimées sont celles du plus grand nombre ou qu'aucune opinion n'a été exprimée (?). A moins que la prise de plume ne soit pas si simple, on verra bien à l'usage. La formule "journal gratuit - donateurs" recueille le plus de suffrages. Son caractère non-institutionnel et partant sympathique doit en être la raison.

Personne ne propose de cesser la parution, il est même plutôt question d'augmenter le nombre de numéros (!) et celui des pages (!!). Alors comme il est hors de question de rééditer ce que j'ai fait pour ce numéro-ci, cher-e-s ami-e-s, cher-e-s lecteurs-rices, à vos plumes et à l'avance merci.

L'idée d'un comité des amis de Pumpernickel est à l'étude. Pas trop nombreux, prêts à se rencontrer 2 fois par trimestre pour discuter du contenu et de la forme, cela ferait bien les affaires du directeur de publication.

**Grand moment humanitaire** de l'été, la mise à sac de l'église Saint-Bernard par 1500 casqués ceinturant une poignée de recalés du droit de vivre ! Alors que se multipliaient les appels au calme et à la discussion, la police parisienne a répondu, selon une méthode éprouvée, en embarquant tout le monde. Il ne

manquait que les autobus de la RATP pour rappeler les souvenirs pas très glorieux de juillet 1942. L'image de la patrie des droits de l'homme n'avait pas besoin de ça. Les étés se suivent, et après le désastre de la reprise des essais à Moruroa, c'est la brutalité qu'il aura fallu assumer.

## tribune libre, par Serge Bordier

### Nouvelle rentrée, même constat.

Ubu est roi, et entend bien le rester. Difficile de parler au conseil municipal quand notre premier magistrat tient en main et le sujet, et le temps, et ses gens.

Arrogance du ton, mépris, avec en plus une bonne dose de cynisme, qui ne croit à la presse que lorsqu'elle parle de lui<sup>(1)</sup>, reléguant les problèmes d'environnement<sup>(2)</sup> à un quelconque constat d'assurance.

Irréductiblement, et contrairement à ses souhaits les plus chers, il y aura toujours quelqu'un pour rappeler que la démocratie est un exercice quotidien qui mobilise tous les instants et toutes les énergies. Dur d'être roi.

**Serge Bordier**, conseiller municipal écologistes démocrates et solidaires

<sup>(1)</sup> il n'a pas apprécié les états d'âme d'Hubert Wehrlé qui s'étonnait récemment dans les DNA de la façon dont le maire (ne) s'occupait (pas) des intérêts wissembourgeois et nord-alsaciens en général dans le dernier avatar de la frénésie transfrontalière.

<sup>(2)</sup> il s'agit de l'hécatombe de truites relatée également dans les DNA et qui n'a pas l'air d'émouvoir outre-mesure, à part et à juste titre ceux qui aiment la rivière. Il serait intéressant, afin de couper court à toutes les rumeurs et insinuations, de vérifier s'il est vrai que la vidange de la piscine est à l'origine de ce sinistre.

P-S : chaque Wissembourgeois peut aller consulter les affectations des subventions votées par le conseil municipal. Cette démarche complétera avantageusement les séances publiques, certaines "aides" bénéficiant d'une discrétion que l'on ne s'explique pas toujours.